

GÉORISQUES

Rapport de risques

📍 Commune recherchée :

91150 Étampes

Ce rapport de risques est délivré à titre informatif.
Il a pour but de vous montrer une vision simplifiée des risques naturels et technologiques situés près de chez vous.

Vous pouvez consulter nos conditions d'utilisation sur :
georisques.gouv.fr/cgu

5 Risques naturels identifiés :



INONDATION



sur ma commune :

EXISTANT



REMONTÉE DE NAPPE



sur ma commune :

EXISTANT



SÉISME



sur ma commune :

FAIBLE



**RETRAIT GONFLEMENT DES
ARGILES**



sur ma commune :

IMPORTANT



RADON



sur ma commune :

FAIBLE

3 Risques technologiques identifiés :



**INSTALLATIONS INDUSTRIELLES
CLASSÉES (ICPE)**



sur ma commune :

CONCERNÉ



**CANALISATIONS DE TRANSPORT
DE MATIÈRES DANGEREUSES**



sur ma commune :

CONCERNÉ



POLLUTION DES SOLS



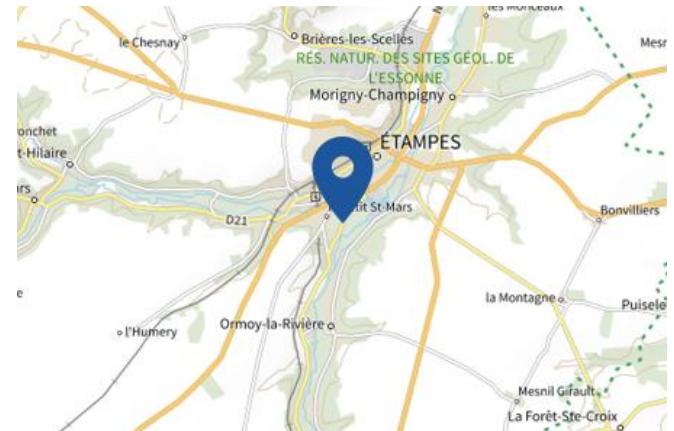
sur ma commune :

CONCERNÉ

Risque d'inondation sur Etampes

Risque sur la commune EXISTANT

L'inondation est une submersion, rapide ou lente, d'une zone habituellement hors de l'eau.



 Zone à risque entraînant une servitude d'utilité publique

Informations détaillées :



PAPI : PAPI intention JuineEssonneEcole

Votre commune bénéficie d'un programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) dont l'identifiant est 91DRIEE_IF20210001.

Il couvre les aléas et sous aléas :

Inondation

[Par une crue à débordement lent de cours d'eau](#)

Ce programme vise à réduire les conséquences des inondations sur les personnes et les biens. Un PAPI peut ouvrir droit à des subventions au profit des habitants et les petites entreprises, pour les aider à réaliser des travaux de réduction de la vulnérabilité de leur habitation ou de leur bâtiment.



DDRM : DDRM91

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

Inondation

4 inondations classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE1615488A	Inondations et/ou Coulées de Boue	28/05/2016	09/06/2016
INTE1402613A	Inondations et/ou Coulées de Boue	28/09/2013	02/02/2014

Risque d'inondation sur Etampes

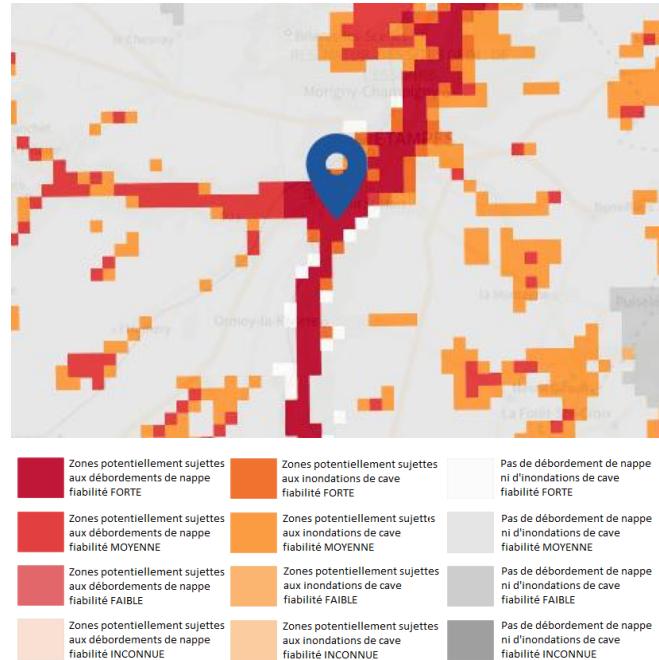
Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE1322057A	Inondations et/ou Coulées de Boue	08/06/2013	13/09/2013
INTE9900627A	Inondations et/ou Coulées de Boue	25/12/1999	30/12/1999

Risque de remontées de nappe sur Etampes

Risque sur la commune EXISTANT

Une inondation par remontée de nappe se produit lorsque la nappe phréatique (le réservoir d'eau souterrain) sature le sol et remonte à la surface, souvent après des pluies prolongées ou des crues.

Les remontées de nappes peuvent provoquer l'inondation de caves et engendrer l'endommagement du bâti, notamment du fait d'infiltrations dans les murs. A long terme, des infiltrations dans les murs peuvent désagréger les mortiers. Il faut être très prudent lors des opérations de pompage lorsque des caves ont été inondées afin de ne pas fragiliser les murs à cause d'une différence de pression exercée par l'eau.



Informations détaillées :



REMONTÉE DE NAPPES :

Votre niveau d'exposition aux remontées de nappes est : Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe.

L'indication de fiabilité associé à votre zone est : FORTE



PAPI : PAPI intention JuineEssonneEcole

Votre commune bénéficie d'un programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) dont l'identifiant est 91DRIEE_IF20210001.

Il couvre les aléas et sous aléas :

Inondation

Par une crue à débordement lent de cours d'eau

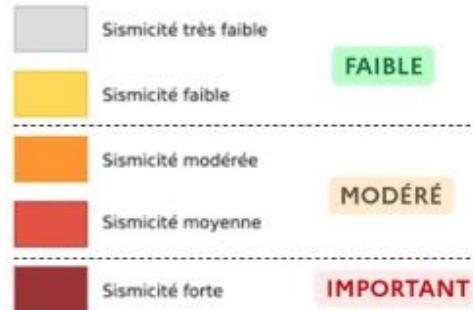
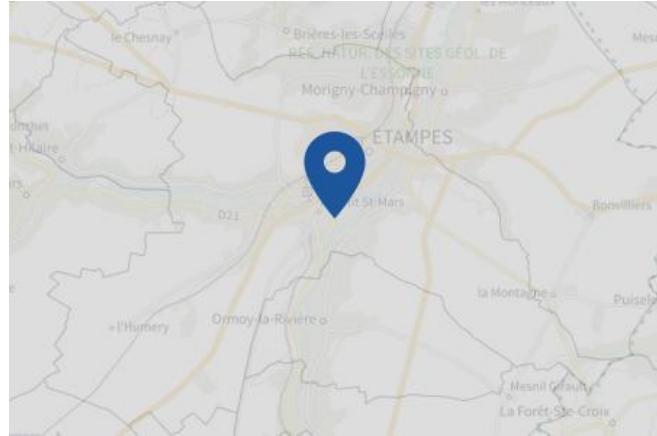
Ce programme vise à réduire les conséquences des inondations sur les personnes et les biens. Un PAPI peut ouvrir droit à des subventions au profit des habitants et les petites entreprises, pour les aider à réaliser des travaux de réduction de la vulnérabilité de leur habitation ou de leur bâtiment.

Risque de séisme sur Etampes

Risque sur la commune FAIBLE

Les tremblements de terre naissent généralement dans les profondeurs de l'écorce terrestre et causent des secousses plus ou moins violentes à la surface du sol. Généralement engendrés par la reprise d'un mouvement tectonique le long d'une faille, ils peuvent avoir pour conséquence d'autres phénomènes : mouvements de terrain, raz de marée, liquéfaction des sols (perte de portance), effet hydrologique.

Certains sites, en fonction de leur relief et de la nature du sol, peuvent amplifier les mouvements créés par le séisme. On parle alors d'effet de site. On caractérise un séisme par sa magnitude (énergie libérée) et son intensité (effets observés ou ressentis par l'homme, ampleurs des dégâts aux constructions).



Informations détaillées :



SÉISME : Échelle réglementaire et obligations associées

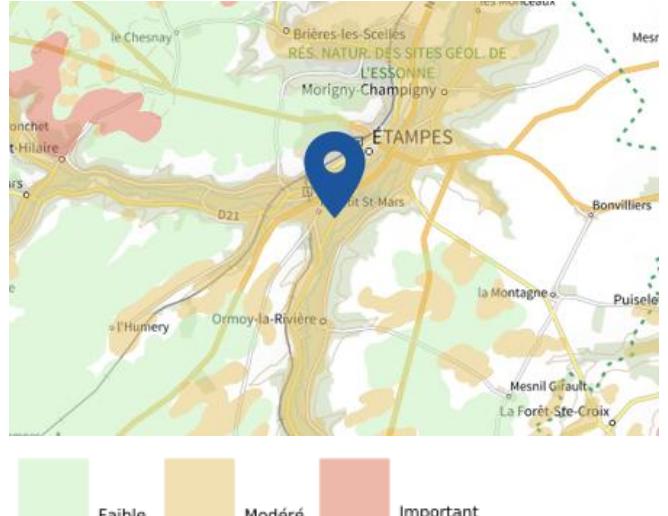
Sur l'échelle réglementaire, à votre adresse, le risque sismique est de 1/5.

Pour votre sécurité, à partir d'un risque de niveau 2, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir votre risque sismique. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque de retrait gonflement des argiles sur Etampes

Risque sur la commune IMPORTANT

Les sols qui contiennent de l'argile gonflent en présence d'eau (saison des pluies) et se tassent en saison sèche. Ces mouvements de gonflement et de rétraction du sol peuvent endommager les bâtiments (fissuration). Les maisons individuelles qui n'ont pas été conçues pour résister aux mouvements des sols argileux peuvent être significativement endommagées. C'est pourquoi le phénomène de retrait et de gonflement des argiles est considéré comme un risque naturel. Le changement climatique, avec l'aggravation des périodes de sécheresse, augmente ce risque.



Informations détaillées :



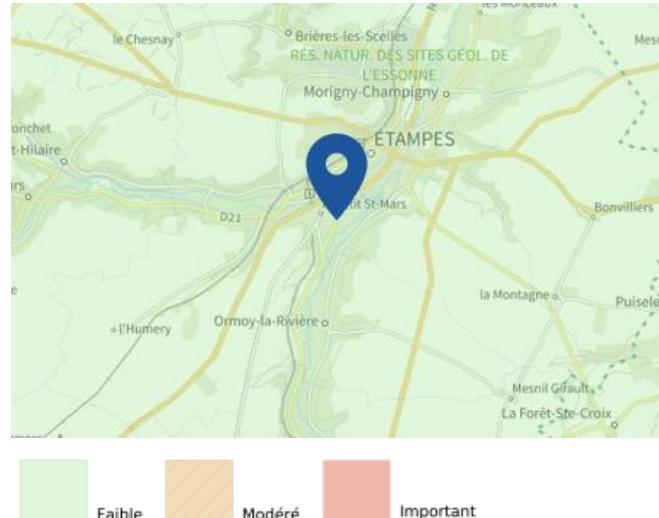
RGA : Échelle réglementaire et obligations associées

Sur l'échelle réglementaire, à votre adresse, le risque de gonflement des argiles et de **2/3**.
Pour votre sécurité, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir le risque.

Risque radon sur Etampes

 Risque sur la commune **FAIBLE**

Le radon est un gaz radioactif naturel. Il est présent dans le sol, l'air et l'eau. Il présente principalement un risque sanitaire pour l'homme lorsqu'il s'accumule dans les bâtiments.



Informations détaillées :



RADON : Potentiel radon faible : recommandations et obligations

Sur l'échelle réglementaire dans votre commune, le potentiel radon est de 1/3.

Pour votre sécurité, lorsque le potentiel radon est élevé (niveau 3), il existe des recommandations et une obligation d'informer les acquéreurs ou locataires. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque lié aux installations industrielles classées (ICPE) sur Etampes

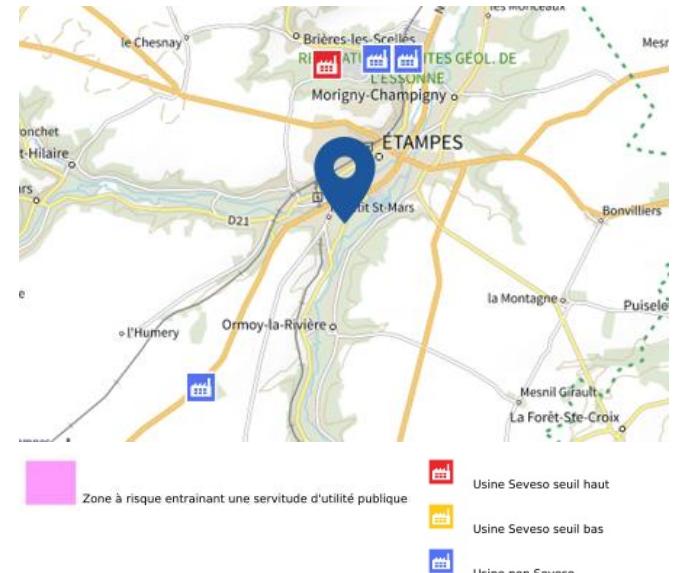
Risque sur la commune CONCERNÉ

Les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) sont les exploitations industrielles ou agricoles susceptibles de créer des risques ou de provoquer des pollutions ou nuisances, notamment pour la sécurité et la santé des riverains.

Les établissements Seveso stockent ou manipulent des quantités importantes de substances et mélanges dangereux.

Les établissements Seveso seuil haut stockent plus de substances et mélanges dangereux que les établissements Seveso seuil bas.

Les établissements relevant des rubriques 4XXX sont des établissements qui stockent ou manipulent des substances et mélanges dangereux et sont autorisés ou enregistrés pour cette activité.



Informations détaillées :

1 entreprise(s) SEVESO seuil haut sur la commune

Nom de l'établissement	Statut SEVESO
TRIADIS SERVICES	Seveso seuil haut

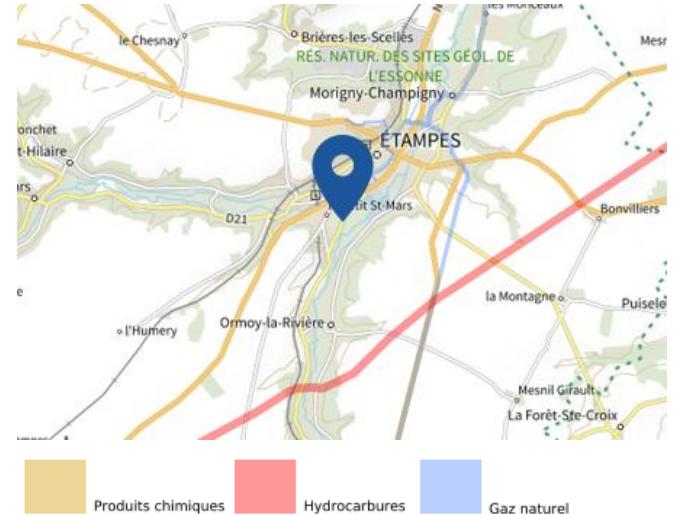
2 installation(s) classée(s) non SEVESO manipulant des substances et mélanges dangereux sur la commune

Nom de l'établissement	Statut SEVESO
REFOOD ILE DE FRANCE (ex BIONERVAL)	Non Seveso
WIAME VRD	Non Seveso

Canalisations de transport de matières dangereuses sur Etampes

Risque sur la commune CONCERNÉ

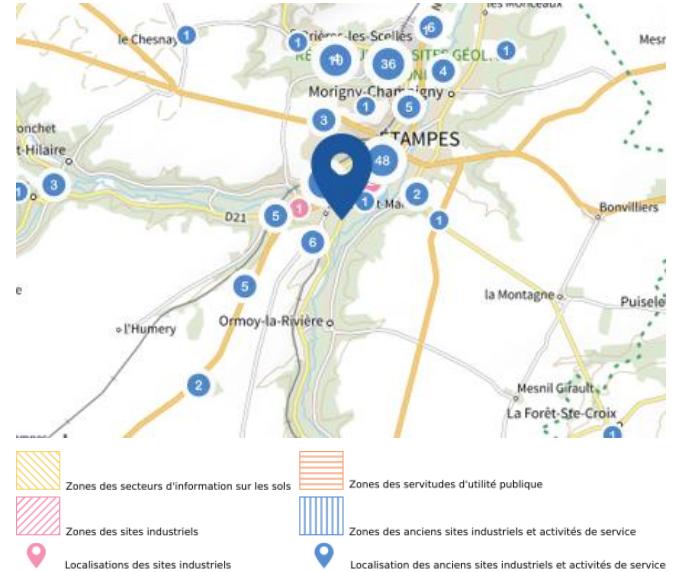
Les canalisations sont fixes et protégées. En général, elles sont enterrées à au moins 80 cm de profondeur. Les canalisations sont utilisées pour le transport sur grandes distances du gaz naturel (gazoducs), des hydrocarbures liquides ou liquéfiés (oléoducs, pipelines), de certains produits chimiques (éthylène, propylène...) et de la saumure (saumoduc).



Risque de pollution des sols sur Etampes

Risque sur la commune CONCERNÉ

Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement.



Informations détaillées :



SIS :

Votre commune contient un secteur d'information sur les sols (SIS) pouvant occasionner des obligations et des restrictions d'usage.

Renseignez vous auprès de votre mairie.

Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m en annexe 1.

Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m en annexe 2.

Annexe 1 : Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m

Les tableaux ci-dessous répertorient les sites pollués ou potentiellement pollués ainsi que les anciens sites industriels ou activités de service (base de données CASIAS) sur votre commune.

6 sites pollués ou potentiellement pollués à moins de 250m

Identifiant	Nom établissement	Statut instruction
SSP001235601	Carrefour stations service	En cours
SSP000631601	MACASE EXPRESS (M. BEDACHE)	Clôturée
SSP000764901	SOCIETE STARS	Clôturée
SSP000914101	Agences clientèle et d'exploitation d'EDF / GDF	Clôturée
SSP040067901	JOSSE	Clôturée
SSP040069601	FAURECIA SIEGES D'AUTOMOBILE	Clôturée

Annexe 2 : Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m

143 anciens sites industriels ou activités de service à moins de 500m

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3882959	Décharge d'ordures ménagères et de déchets divers	Indéterminé	
SSP3882141	Décharge d'ordures ménagères	En arrêt	
SSP3882138	Atelier de mécanique générale	En arrêt	
SSP3882137		Indéterminé	
SSP3882136	Station service	Indéterminé	
SSP3882135	Imprimerie	En arrêt	
SSP3882134	Compagnie de téléphone	En arrêt	
SSP3882133	Clinique	Indéterminé	
SSP3882132	Tannerie	En arrêt	
SSP3882131	HLM	Indéterminé	
SSP3882130	Station service	En arrêt	
SSP3882129	Station service	Indéterminé	
SSP3882128	Station service	En arrêt	
SSP3882127	Station service	En arrêt	
SSP3882126	Garage	Indéterminé	
SSP3882125	Station service	Indéterminé	
SSP3882124		Indéterminé	
SSP3882123	Transports routiers - DLI	En arrêt	
SSP3882122	Atelier de travail des métaux	Indéterminé	
SSP3882121	Station service	Indéterminé	
SSP3882120	Atelier de travail des métaux	En arrêt	
SSP3882119	Tannerie	En arrêt	
SSP3882118	Station service	Indéterminé	
SSP3882117	Industrie du caoutchouc	Indéterminé	
SSP3882116	Imprimerie	En arrêt	
SSP3882115	Atelier de peinture	Indéterminé	
SSP3882114	Garage, carrosserie	En arrêt	
SSP3882113	Station service	Indéterminé	
SSP3882112	Station service	En arrêt	
SSP3882111	Station service	Indéterminé	
SSP3882110	Imprimerie	En arrêt	
SSP3882109		Indéterminé	
SSP3882108		Indéterminé	
SSP3882107		En arrêt	
SSP3882106		En arrêt	
SSP3882105	Atelier de menuiserie	En arrêt	
SSP3882104	Casse automobile	Indéterminé	
SSP3882103		Indéterminé	

Rapport de risques

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3882102	Fabrique de béton	Indéterminé	
SSP3882101	Tannerie	En arrêt	
SSP3882100	Constructions immobilières	En arrêt	
SSP3882099	Casse automobile	En arrêt	
SSP3882098	Garage	En arrêt	
SSP3882097	Fonderie	Indéterminé	
SSP3882096	Casse automobile	En arrêt	
SSP3882095	Fabrique d'éléments métalliques	Indéterminé	
SSP3882094	Tannerie	En arrêt	
SSP3882093	Blanchisserie	En arrêt	
SSP3882092	Tannerie	En arrêt	
SSP3882091	Tannerie	En arrêt	
SSP3882090	Tannerie	En arrêt	
SSP3882089	Tannerie	En arrêt	
SSP3882088	Station service	Indéterminé	
SSP3882087	Hôpital	En arrêt	
SSP3882086	Coopérative agricole	En arrêt	
SSP3882085	Casse automobile	Indéterminé	
SSP3882084	Casse automobile	Indéterminé	
SSP3882083	Station service	Indéterminé	
SSP3882082	Usine à gaz	Indéterminé	
SSP3882081	Tannerie	Indéterminé	
SSP3882080	Transports	En arrêt	
SSP3882079	Atelier de traitement des métaux	En arrêt	
SSP3882078	Casse automobile	En arrêt	
SSP3882077		Indéterminé	
SSP3882076	Industrie du caoutchouc	Indéterminé	
SSP3882075	Stockage, vente de combustibles	En arrêt	
SSP3882074	Station service	En arrêt	
SSP3882073	Imprimerie	Indéterminé	
SSP3882072	Pressing	Indéterminé	
SSP3882071	Garage, carrosserie	Indéterminé	
SSP3882070	Station service, garage	Indéterminé	
SSP3882069	Station service	En arrêt	
SSP3882068	Casse automobile	Indéterminé	
SSP3882067	Industrie du caoutchouc	En arrêt	
SSP3882066	Station service	En arrêt	
SSP3882065	Station service	Indéterminé	
SSP3882064	Carrière	Indéterminé	
SSP3882063	Tannerie	Indéterminé	
SSP3882062	Fonderie	Indéterminé	
SSP3882061	Fonderie	En arrêt	
SSP3882060	Atelier de traitement des métaux	Indéterminé	
SSP3882059	Fabrique de supports de données	En arrêt	
SSP3882058	Station service	En arrêt	

Rapport de risques

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3882057	Hôpital	Indéterminé	
SSP3882056	Pressing	Indéterminé	
SSP3882055	Fonderie	En arrêt	
SSP3882054	Garage	En arrêt	
SSP3882053	Blanchisserie, teinturerie	Indéterminé	
SSP3882052	Casse automobile	Indéterminé	
SSP3882051	Casse automobile	Indéterminé	
SSP3882050	Garage pour véhicules industriels	Indéterminé	
SSP3882049	Atelier de transformation de l'acier	Indéterminé	
SSP3882048	Casse automobile	Indéterminé	
SSP3882047	Atelier de traitement des métaux	Indéterminé	
SSP3882046	Atelier de traitement des métaux, travail	En arrêt	
SSP3882045	Commerce de gros de produits	Indéterminé	
SSP3882044	Travaux publics	Indéterminé	
SSP3882043	Coopérative agricole	Indéterminé	
SSP3882042	Hôpital	Indéterminé	
SSP3882041		Indéterminé	
SSP3882040	Usine à gaz	Indéterminé	
SSP3882039	Compagnie de chauffage	Indéterminé	
SSP3882038		Indéterminé	
SSP3882037	Tannerie	En arrêt	
SSP3882036	Tannerie	En arrêt	
SSP3882035	Fonderie	Indéterminé	
SSP3882034	Station service	En arrêt	
SSP3882033	Atelier de peinture	En arrêt	
SSP3882032	Centrale d'enrobage	Indéterminé	
SSP3882031	Equarrisseur	Indéterminé	
SSP3882030	Fabrique de cartons ondulés, imprimerie	Indéterminé	
SSP3882029	Décharge d'ordures ménagères	Indéterminé	
SSP3882028	Coopérative agricole	Indéterminé	
SSP3882027	Atelier de peinture	Indéterminé	
SSP3882026	Dépôt d'immondices	Indéterminé	
SSP3882025	Dépôt de liquides inflammables	Indéterminé	
SSP3882024	Dépôt de liquides inflammables	En arrêt	
SSP3882023	Blanchisserie, teinturerie	En arrêt	
SSP3882022	Station service	Indéterminé	
SSP3882021	Station service	Indéterminé	
SSP3882020	Fonderie	Indéterminé	
SSP3882019	Casse automobile	Indéterminé	
SSP3882018	Garage, atelier de traitement des	Indéterminé	
SSP3882017	Station service	Indéterminé	
SSP3882016	Décharge d'ordures ménagères	Indéterminé	
SSP3882015	Fabrique de vêtements de sports	En arrêt	
SSP3882014	Imprimerie, fonderie	Indéterminé	
SSP3882013	Station service	En arrêt	

Rapport de risques

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3882012	Atelier de traitement des métaux	Indéterminé	
SSP3882011	Atelier de traitement des métaux	Indéterminé	
SSP3882010	Tannerie	En arrêt	
SSP3882009	Garage	Indéterminé	
SSP3882008	Garage	Indéterminé	
SSP3882007	Atelier de zingage des métaux	En arrêt	
SSP3882006		En arrêt	
SSP3882005	Fonderie	En arrêt	
SSP635098	INCINERIS	En arrêt	
SSP622469	WIAME VRD	En arrêt	
SSP617378	RMS	En arrêt	
SSP615612	ART DECAP	En arrêt	
SSP612814	SMCTVPE	En arrêt	
SSP610603	SARIA INDUSTRIES ILE DE FRANCE	En arrêt	
SSP610584	POLIDECO	En arrêt	



QUE FAIRE EN CAS D'...

Premier risque naturel en France, les inondations concernent une très grande majorité des territoires français.

INONDATION ?

Avant une inondation

- **RENSEIGNEZ-VOUS** auprès de la mairie sur le type d'inondation qui vous concerne et les mesures de protection (lieux d'hébergement en cas d'évacuation, etc.)
- **FAITES RÉALISER** un diagnostic de vulnérabilité de votre maison
- **PRÉPAREZ** votre kit d'urgence **72 heures** avec les objets et articles essentiels

- **PRÉVOYEZ** les dispositifs de protection à installer : sacs de sable, barrières amovibles (batardeaux) et le matériel pour surélever les meubles
- **AMÉNAGEZ** une zone refuge à l'étage, avec une ouverture permettant l'évacuation
OU IDENTIFIEZ un lieu à proximité pour vous réfugier

Quand une inondation est annoncée et que l'eau monte

- **ÉLOIGNEZ-VOUS** des cours d'eau, des berges et des ponts
- **REPORTEZ** tous vos déplacements, que ce soit à pied ou en voiture
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER** vos enfants à l'école ou à la crèche : ils y sont en sécurité
- **INFORMEZ-VOUS** sur les sites Météo-France et Vigicrues

- **INSTALLEZ** les dispositifs de protection, sans vous mettre en danger, et placez en hauteur les produits polluants
- **COUPEZ**, si possible, les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage
- **RÉFUGIEZ-VOUS** dans un bâtiment, en hauteur ou à l'étage, avec le kit d'urgence 72 heures
- **NE DESCENDEZ PAS** dans les sous-sols ou les parkings souterrains

Pendant toute la durée de l'inondation



NE PRENEZ PAS VOTRE VOITURE, 30 cm d'eau suffisent à emporter une voiture



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI, n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités



QUE FAIRE EN CAS DE...

Le séisme est le risque naturel majeur potentiellement le plus meurtrier, tant par ses effets directs (chutes d'objets et effondrement de bâtiments) qu'indirects (mouvements de terrain, tsunami, etc.).

SÉISME ?

Avant les secousses, préparez-vous

- REPÉREZ les endroits où vous protéger : loin des fenêtres, sous un meuble solide
- FIXEZ les appareils et meubles lourds pour éviter qu'ils ne soient projetés ou renversés
- PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72H avec les objets et articles essentiels
- FAITES RÉALISER UN DIAGNOSTIC de vulnérabilité de votre bâtiment



Pendant les secousses

- ABRITEZ-VOUS PRÈS D'UN MUR, d'une structure porteuse ou sous des meubles solides
- ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES pour éviter les bris de verre
- Si vous êtes en rez-de-chaussée ou à proximité d'une sortie, ELOIGNEZ-VOUS DU BÂTIMENT
- NE RESTEZ PAS PRÈS DES LIGNES ÉLECTRIQUES ou d'ouvrages qui pourraient s'effondrer (ponts, corniches, ...)
- EN VOITURE, NE SORTEZ PAS et arrêtez-vous à distance des bâtiments
- RESTEZ ATTENTIF : après une première secousse, il peut y avoir des répliques



Après les secousses



SORTEZ DU BÂTIMENT, évacuez par les escaliers et éloignez-vous de ce qui pourrait s'effondrer



ELOIGNEZ-VOUS DES CÔTES et rejoignez les hauteurs : un séisme peut provoquer un tsunami



EVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités

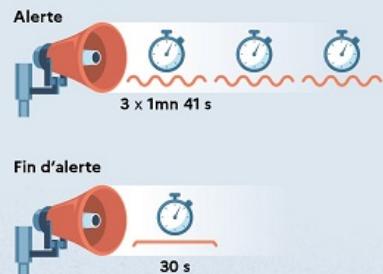
QUE FAIRE EN CAS D'...

Un accident industriel peut exposer la population et l'environnement à des effets thermiques, toxiques ou de surpression, jusqu'à plusieurs dizaines de kilomètres du lieu de l'accident.

ACCIDENT INDUSTRIEL ?

Si vous vivez dans une zone à risques industriels majeurs

- DEMANDEZ À VOTRE MAIRIE les brochures d'information éditées par l'industriel en lien avec la préfecture : elles informent sur les signaux d'alerte et indiquent la conduite à tenir
- IDENTIFIEZ LE SIGNAL NATIONAL D'ALERTE pour le reconnaître en cas d'événement
- PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72h et munissez-vous de gros scotch



En cas d'accident industriel, dès que vous entendez le signal sonore d'alerte

- METTEZ-VOUS À L'ABRI dans un bâtiment en dur, fermez portes et fenêtres
- ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES afin de vous protéger des éclats de verre éventuels
- CALFEUTREZ AVEC LE GROS SCOTCH LES OUVERTURES ET LES AÉRATIONS, arrêtez la ventilation et la climatisation
- EN CAS DE GÈNE RESPIRATOIRE respirez à travers un linge humide
- SI VOUS ÊTES DANS VOTRE VÉHICULE, gagnez un bâtiment le plus rapidement possible
- N'ALLEZ PAS CHERCHER VOS ENFANTS, ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques ou les secours



Jusqu'à la fin de l'alerte



RESTEZ À L'ÉCOUTE
des consignes des autorités



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER
afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI,
n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



NE FUMEZ PAS,
évitez toute flamme ou étincelle

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr